

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 124 (1998)
Heft: 26

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Transposition dans les faits de *Vision* – Nouvelle orientation de la SIA

Vision SIA

Nous l'avons eue sous les yeux en été 1997, en couleur et en grand format, la *Vision* du groupe de réflexion sur l'avenir de la SIA. Un travail d'équipe remarquable de douze mois a conduit ce groupe à préparer des thèses, des objectifs et des stratégies propres à enthousiasmer, à provoquer résistance ou confusion, mais qui n'ont certainement laissé personne indifférent, suscitant tant au sein de la SIA qu'à l'extérieur une discussion qui n'est pas terminée et sera certainement toujours reprise sous une forme ou une autre. *Vision* a analysé l'avenir de la SIA de façon marquante et ostentatoire, en tenant compte des mutations de l'économie et de leur influence sur les professions des concepteurs. Des questions relatives aux fondements mêmes de l'exercice de ces professions ont trouvé leurs réponses. Le vif écho rencontré par *Vision* a été amplifié par la dégradation continue de la conjoncture et les premiers signes avant-coureurs de la libéralisation de notre marché de la construction, facteurs de déstabilisation et de discussions émotionnelles sur l'avenir de la profession de concepteur.

Groupe de travail « Nouvelle orientation de la SIA »

Vision n'a pas seulement pour but de susciter des discussions; les objectifs et les stratégies esquissés doivent aussi servir de base pour l'adaptation de l'organisation de la SIA.

C'est ainsi qu'après l'entrée en matière sur la *Vision* élaborée par le groupe de réflexion sur l'avenir de la SIA, unanimement acceptée par l'assemblée des délégués de novembre 1997, un groupe de travail « Nouvelle orientation de la SIA » (GTN) a été mis sur pied.

Il lui a été confié le mandat de transposer dans les faits les postulats de *Vision* et de les couler dans

des formes concrètes, juridiquement conformes. Nous avons abordé cette tâche avec la volonté d'ouvrir la société de façon adéquate et de promouvoir la collaboration interdisciplinaire des professionnels de la construction, de la technique et de l'environnement, y compris d'autres scientifiques, tant entre eux que dans la Société. Le deuxième mot d'ordre visait à concevoir à l'avenir également la SIA comme l'organisation professionnelle de pointe pour l'ensemble de la Suisse.

Après onze séances plénières, trois retraites et diverses séances complémentaires, l'objectif de transposition des idées dans les faits a été atteint. Un suivi juridique par un conseiller externe lors de la phase finale servait à garantir que les intentions exprimées et formulées par le GTN satisfassent également aux exigences légales. Deux idées forces nous ont guidés dans nos travaux.

– A partir de *Vision*, il s'agissait de définir des objectifs et des tâches pour la SIA et de les asseoir sur une base concrète évidente pour tous ses membres et ses partenaires.

– L'étape décisive, et aussi la plus difficile pour cette transposition consistait à rédiger de nouveaux statuts, car il s'agissait de compléter les stratégies de *Vision* par une organisation et des règles juridiquement applicables. Chaque fois que pointait le danger d'une réglementation trop poussée et trop détaillée, le GTN s'est souvent du principe de base voulant qu'on s'attachait à élaborer la constitution de la SIA, et non des règlements d'application.

Les tâches de la SIA

Les tâches à remplir par la SIA ne seront pas fondamentalement modifiées. Elles ont toutefois été reformulées et mieux agencées,

Composition du groupe de travail Nouvelle orientation de la SIA (GTN)

Laurent Chenu, architecte, Genève
Patrick Devanthery, architecte, Carouge

Daniel Gerber, architecte, Zurich
Nick Gartenmann, architecte, Berne
Alfred Hagmann, ingénieur, Zurich
Martin Hartenbach, ingénieur, Berne
Andreas Imhof, architecte, Kreuzlingen

Eric Mosimann, économiste, secrétaire général

Peter Rapp, ingénieur, Bâle
Viktor Sigrist, ingénieur, Lucerne
Charles Weinmann, ingénieur en installations du bâtiment, Echallens

offrant une meilleure transparence et montrant plus clairement le réseau tissé par la diversité des buts à atteindre:

- mise à disposition d'outils appropriés pour l'exercice de la profession
- garantie des qualifications professionnelles
- défense des intérêts communs dans la société
- promotion des valeurs fondamentales de l'exercice de la profession
- élaboration et défense d'une concurrence fair play.

Nous reviendrons sur ces objectifs dans un article ultérieur.

Résultat

Le résultat de dix mois de notre travail est désormais là. Il est patent, mais aussi inévitable, qu'un peu de l'éclat visionnaire ait souffert du processus de transposition. Nous sommes toutefois persuadés d'avoir repris tous les éléments d'organisation concernant notre avenir professionnel, social, culturel et écologique, et d'en avoir tenu pleinement compte. La participation de membres du groupe de réflexion sur l'avenir de la SIA aux travaux de deux séances de notre groupe nous a confortés dans cette conviction, importante pour nous.

A la recherche de l'acceptation

Le projet de statuts traitant des idées et des postulats de *Vision* va être largement discuté par les

membres au cours des mois à venir. Les premières présentations ont déjà confirmé le vif intérêt porté à ces discussions, car de larges milieux ont réalisé qu'il ne s'agit pas seulement de la réorganisation de notre Société, mais des formes futures des professions de concepteurs. Il est particulièrement réjouissant que tant les membres que les milieux extérieurs recon-

naissent comme extrêmement positif le fait que la SIA ait trouvé par elle-même une voie pour sortir d'une situation inconfortable.

Dans une série d'articles à paraître dans les prochains numéros, le GTN va présenter des chapitres choisis des statuts et publier des explications ainsi que des réponses à des questions relatives à des points importants. Les membres

du groupe de travail sont à la disposition des sections et des groupes spécialisés pour répondre à des questions ou pour des présentations. Les prises de position sur les statuts peuvent être adressées jusqu'au 15 février 1999 au secrétariat général à l'attention du GTN.

*Groupe de travail
«Nouvelle orientation de la SIA»*

Situation de l'emploi dans les bureaux d'étude

Tassement des carnets de commandes

Fléchissement dans le secteur du logement

3^e trimestre 1998

Les résultats de l'enquête que nous avons menée en octobre 1998 dénotent encore une disparité dans l'évolution du secteur des bureaux d'études au troisième trimestre. En effet, tandis que le processus de récession tendrait à ralentir dans les secteurs du bâtiment industriel et commercial et des marchés publics, celui du logement a subi un tassement conjoncturel.

Dans le secteur du logement, les rapports négatifs concernant les rentrées de commandes sont passés de 7 % fin juillet à 13 % fin septembre. Dans le secteur du bâtiment industriel et commercial, le nombre de rapports négatifs a diminué au cours du troisième trimestre, passant de 8 % à 4 %.

En revanche, la proportion des bureaux d'études qui font état d'un recul des commandes émanant

des pouvoirs publics est tombée de 36 % à 30 %. La différence entre rapports positifs et rapports négatifs se solde par un excédent de 15 % de rapports négatifs, alors que ce chiffre était de 21 % à la fin juillet. Fin septembre, 15 % des bureaux interrogés étaient en mesure d'annoncer une augmentation des mandats de travaux publics, contre 14 % à la fin du mois de juillet.

Les commandes en cours diminuant, la réserve d'activité fléchit de 7 à 6½ mois

Les commandes en carnet ont fléchi de 0,6 % par rapport à la fin mars. Comparativement au trimestre précédent, 21 % des bureaux interrogés annoncent une hausse des commandes, 57 % constatent une stagnation au niveau le plus bas, et 22 % déplo-

rent une baisse des mandats. En se basant sur les effectifs actuels, les commandes en cours assureront 6 1/2 mois de travail. Fin septembre, les bureaux d'architectes chiffraient à 6,8 mois leur volume de commandes, tandis que les ingénieurs annonçaient 6,2 mois de réserve d'activité.

Léger recul du montant des contrats

*(chiffres fin juillet 1998
entre parenthèses)*

Pour 29 % (34 %) des bureaux d'études participant à l'enquête, le montant global des nouveaux contrats d'études conclus durant le troisième trimestre est inférieur à celui du deuxième trimestre. Pour 52 % (46 %) des bureaux interrogés, le montant des contrats nouveaux a stagné, tandis que 19 % (20 %) enregistraient une hausse.

Dans le secteur du génie civil, 28 % (39 %) des professionnels interrogés annoncent une baisse du montant des contrats, et 18 % (13 %) une hausse. En matière de construction publique, 32 % (35 %) déclarent le montant de leurs contrats en baisse, 12 % (15 %) en hausse.

Compressions de personnel d'ici la fin de l'année

9 % (11 %) des architectes interrogés pensent augmenter leurs effectifs d'ici la fin de l'année 1998, 12 % (20 %) prévoient au contraire de les compresser. Parmi les bureaux d'ingénieurs, 8 % (14 %)

Conjoncture	bonne en %	satisfaisante en %	mauvaise en %
Ensemble de la Suisse	13 (15)	66 (59)	21 (26)
Architectes	18 (18)	61 (55)	21 (27)
Ingénieurs	10 (12)	69 (63)	21 (25)
Plateau est + Zurich	18 (17)	60 (62)	22 (21)
Plateau ouest + Berne	14 (17)	63 (53)	23 (30)
Nord-ouest de la Suisse + Bâle	25 (34)	67 (54)	8 (12)
Suisse orientale + Saint-Gall	15 (20)	65 (59)	20 (21)
Tessin	10 (6)	72 (52)	18 (42)
Suisse romande	7 (8)	56 (51)	37 (41)
Suisse centrale	15 (16)	74 (55)	11 (29)

Evaluation de la conjoncture actuelle par régions

Conjoncture	bonne en %	satisfaisante en %	mauvaise en %
Ensemble de la Suisse	13 (15)	65 (68)	22 (17)
Architectes	17 (20)	63 (63)	20 (17)
Ingénieurs	9 (11)	67 (72)	24 (17)
Plateau est + Zurich	15 (17)	65 (70)	20 (13)
Plateau ouest + Berne	13 (17)	67 (65)	20 (18)
Nord-ouest de la Suisse + Bâle	11 (26)	67 (55)	22 (19)
Suisse orientale + Saint-Gall	16 (18)	64 (62)	20 (20)
Tessin	10 (8)	59 (71)	31 (21)
Suisse romande	16 (12)	53 (59)	31 (29)
Suisse centrale	9 (16)	73 (72)	18 (12)

Estimation de la situation dans les six prochains mois

prévoient un accroissement du nombre de salariés, tandis que 19 % (10 %) envisagent de réduire leur personnel.

En résumé, 8 % (2 %) des ateliers d'architectes et des bureaux d'ingénieurs prévoient une compression de personnel d'ici la fin de l'année.

Part des travaux de transformation

Sur le total des montants concernés par les nouveaux contrats d'études, 36 % reviennent – comme précédemment – à des travaux

de rénovation et de transformation, avec une part de 50 % (51 %) pour les bureaux d'architectes et de 24 % (24 %) pour les ingénieurs.

Encore des prévisions légèrement positives

Concernant l'évolution des commandes, 20 % (18 %) des professionnels interrogés escomptent une hausse pour le dernier trimestre 1998, 17 % (16 %) craignent un affaïssissement et 63 % (66 %) se prononcent pour une stagnation des contrats. Les archi-

tectes sont 25 % (19 %) à penser que les commandes auront augmenté d'ici la fin de l'année, tandis que 16 % (14 %) s'attendent au contraire à une diminution. Quant aux ingénieurs, ils sont 16 % (16 %) à espérer une hausse, et 18 % (19 %) à redouter une régression des commandes d'ici la fin décembre.

Toujours peu d'amélioration en vue sur le front des honoraires

Le pessimisme est encore et toujours de mise dans les estimations concernant l'évolution des tarifs. Pour le quatrième trimestre, 24 % (28 %) des personnes interrogées s'attendent à une nouvelle chute des taux d'honoraires, tandis que 76 % (71 %) pensent qu'ils stagneront à un niveau toujours aussi médiocre. Il se trouve de nouveau 1 % d'optimistes pour croire en un redressement des tarifs d'ici la fin de l'année.

*Walter Huber, Dr. ès. écon.,
secrétariat général de la SIA*

Nouvelles publications

Rapport sur les salaires et les frais généraux

Les résultats des enquêtes que la SIA a menées en collaboration avec la société fiduciaire Visura sur les salaires actuels, les frais généraux et les heures de travail font, pour la première fois cette année, l'objet d'une publication proposée aux milieux professionnels intéressés. Les résultats ainsi mis à disposition pourront être utilisés par les bureaux d'étude comme un étalon pour la comparaison interne des coûts, de même qu'ils serviront de base aux mandants et maîtres d'ouvrage pour l'évaluation et la confrontation d'offres.

A la lumière des chiffres obtenus, on observe notamment que, parallèlement à une constante réduction du personnel dans les bureaux d'étude, on assiste à une augmentation des dépenses affectées à l'acquisition de mandats et de pro-

jets. On peut même affirmer que ce poste est en réalité beaucoup plus important que ne le laissent voir les bilans chiffrés, car le temps consacré à cette activité par les cadres supérieurs n'est imputé que pour une faible part dans la comptabilité.

Rapport de l'enquête sur les salaires 1998

Distribuant les domaines d'activité en trois branches principales – les architectes dans le secteur de la construction, les ingénieurs dans le secteur de la construction, ainsi que les ingénieurs du génie rural et géomètres –, l'enquête montre que les parts salariales ne pouvant être comptabilisées ont augmenté depuis le dernier sondage sur les frais généraux en 1993. Cela signifie que, rapportés aux montants des salaires proprement dits, les frais généraux croissent à un

taux annuel constant de 1 1/3 %. Les résultats présentés sont basés sur les catégories d'honoraires en vigueur depuis 1984 et on a retenu les réponses de 500 bureaux qui ont fourni 5844 éléments de données couvrant une masse salariale totale de quelque 503 millions de francs. Tous secteurs confondus, le salaire moyen de l'ensemble des employés recensés a passé de 83'719 francs en 1995 à 86'060 francs en 1998, ce qui correspond à une augmentation de 2,8 %. Or cette hausse est inférieure au renchérissement de 3,2 % enregistré entre décembre 94 et décembre 95 par l'indice suisse des prix à la consommation. Quant à la cause principale de l'élévation moyenne de 2,8 % apparue dans le secteur des études, elle relève avant tout de la promotion de personnel dans des classes de salaire supérieures, selon une

tendance qui s'est poursuivie durant l'année en revue.

Rapport de l'enquête sur les frais généraux et les heures de travail en 1997

Les comptabilités horaire et financière des bureaux constituent les éléments de base de cette enquête. Pour la première fois, il n'a plus été effectué d'enquête exhaustive, un total de 670 bureaux étant finalement invités à participer. Trois critères ont présidé au choix des entreprises sollicitées : le domaine de spécialité (architectes, ingénieurs, ingénieurs du génie rural et géomètres), la région économique et la taille du bureau. Dans l'échantillon retenu pour l'évaluation des résultats, la masse salariale totale liée à des mandats en 1997 s'est élevée à quelque 128,9 millions de francs. Quant à la statistique établie pour le temps de travail, elle englobe les données relatives à 2247 propriétaires de

bureaux et employés, ainsi qu'à 300 apprentis.

Les résultats de ces deux enquêtes constituent les bases de calcul pour l'établissement des salaires horaires actuels, la réévaluation des frais généraux et la fixation du temps de présence annuel moyen. C'est ainsi que dans les « Bases de calcul des honoraires pour l'année 1999 » qui seront envoyées à tous les membres en décembre, les montants salariaux horaires des catégories A à G ne subissent aucune modification, tandis que l'indice applicable aux frais généraux passe de 132% à 139% et le temps de présence de 1828 à 1845 heures annuelles.

Renseignements et commandes

Documentation SIA D 0154, Rapport sur l'enquête sur les salaires 1998, Rapport sur l'enquête sur les frais généraux et les heures de travail 1997, format A4, broché, 60 pages, prix Fr. 250.-, membres

SIA Fr. 100.-, disponible auprès du service de vente des normes SIA, tél. 061/467 85 74, fax 061/467 85 76. **505**

Section genevoise

Candidatures

M. *Eric Dubouloz*, ingénieur en génie rural, diplômé EPFL en 1995 (Parrains: MM. Denis Dubois-Ferrière et Christophe Dériaz)

M. *Stéphane Lorenzini*, architecte, diplômé EAUG en 1997 (Parrains: MM. Patrice Renaud et Philippe Rosse)

Nous rappelons à nos membres que, conformément à l'article 3 des statuts de la section, ils ont la possibilité de faire une opposition motivée, *par avis écrit au comité de la section, dans un délai de 15 jours.*

Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au Comité central de la SIA à Zurich.

Cycle d'orientation du Gibloux

Ouverture

L'Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut lac français du canton de Fribourg ouvre un concours de projet d'architecture pour l'agrandissement du cycle d'orientation du Gibloux (20 salles de classes, salles spéciales, halle de gymnastique)

Jury

M^{mes} et MM. Jacques Crausaz, président, Anita Brünisholz Haag, Pascale Lorenz, arch., Patrick Devanthery, arch., Jean-Pierre Dresco, arch., Laurent Schnewly, Christian Wiesmann, arch., Dominique Rosset, arch., Georges Sciboz

Prix

Une somme globale de Fr. 100 000.- (TVA incluse) est mise à la disposition du jury pour l'attribution de six à sept prix.

Participation

Le concours est soumis aux dispositions de la loi fribourgeoise sur les marchés publics (LFMP) du 11 février 1998 et de son règlement d'application (RMP) du 28 avril 1998 sous la forme d'une procédure ouverte. Il s'adresse aux architectes dont la qualité est reconnue par la loi fribourgeoise sur l'aménagement du territoire et les constructions du 9 mai 1983/1997 (LATeC), art. 187 et enregistrés comme tel à l'Office

cantonal de l'aménagement du territoire à la date de remise du projet le 16 avril 1999.

Les architectes intéressés sont invités à prendre connaissance du règlement-programme de concours au secrétariat du concours. Ce document leur sera adressé sur demande moyennant le versement d'une somme de Fr. 20.- (voir ci-dessous).

Les inscriptions accompagnées des pièces justifiant le respect des conditions de participation devront être adressées, par écrit, au secrétariat du concours avant le lundi 4 janvier 1999 à 17 heures.

Un récépissé attestant le versement de la somme de Fr. 300.- sur le compte-courant N° 16.10.400'071-09 à la Banque Cantonale de Fribourg, agence de Farvagny, CCP 17-49-3, avec la mention « concours CO Gibloux », devra être joint à la demande d'inscription. Cette somme sera remboursée aux concurrents qui auront rendu un projet admis au jugement.

Calendrier

Rendu des projets: 16 avril 1999

Rendu des maquettes: 30 avril 1999

Secrétariat

Dominique Rosset SA, route de la Fonderie 2, 1705 Fribourg, du 7 au 23 décembre 1998 (les jours ouvrables) de 07h30 12h et de 13h30 17h (tél. 026/424 68 04, fax 026/424 41 46)